

LE PACTE DU LOGICIEL LIBRE
Un bien commun à protéger et à développer.

Je suis candidat(e) aux élections régionales ou européennes 2009

J'ai conscience que

Le travail des acteurs du Logiciel Libre participe à la préservation des libertés fondamentales à l'ère du numérique, au partage du savoir et à la lutte contre la « fracture numérique ». Il constitue également une opportunité pour le public mais aussi pour l'indépendance technologique et la compétitivité de nos régions, de nos communautés, de la Belgique et de l'Europe ;

Le Logiciel Libre est un bien commun à protéger et à développer. Son existence repose sur le droit pour un auteur de divulguer son logiciel avec son code source et d'accorder à tous le droit de les utiliser, les copier, les adapter et les redistribuer, en version originale ou modifiée.

Je m'engage donc à

Faire développer et utiliser prioritairement des logiciels libres et des standards ouverts dans les établissements, administrations et services placés sous ma compétence ou gérés par des partenaires ;

Accompagner systématiquement ces initiatives en sensibilisant aux logiciels libres et aux standards ouverts les publics amenés à en bénéficier ;

Défendre les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels libres, notamment en demandant la modification de toute disposition légale fragilisant ces droits et en m'opposant à tout projet ou proposition les réduisant.

Nom : Prénom :

Candidat au Parlement :Liste / parti :

(européen / wallon / flamand / bruxellois / germanophone)

Coordonnées de confirmation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphones :

Courriel : Fax :

Fait le : À :

Signature :



À renvoyer par courrier ou par fax à :

**APRIL , c/o Nicolas PETTIAUX,
Avenue du pérou 29 - 1000 Bruxelles
Tél : +32 496 24 55 01 - Fax : + 33 1 45 65 32 90**

Si vous disposez d'un scanner, vous pouvez également renvoyer ce pacte signé et numérisé à pacte@candidats.be